

Décision

Générale

colonial

Décision n° 281 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 281

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 mars 1947

Numéro JO

n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro

30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont reclassés ainsi qu'il suit les agents auxiliaires autochtones du cercle de Dikkil : Abeba Mocréa. commis administratif, 2e classe. 15° échelon (ancienneté au 1er jan vier 1947 : 1 an. 8 mois. 14 jours). Ahmed Hachi agent technique, 2e classe. 12e échelon (ancienneté au 1er janvier 1947 : néant). Mohamed Ali Dirié. agent technique, 2e classe. 10 échelon (ancienneté au 1er janvier 1947 : néant).